

# Les Halles-Saint Eustache

tarifs au 01/01/2022

## HORAIRES

			
15 mn	1,10 €	0,40 €	0,55 €
1h	4,40 €	1,50 €	2,20 €
3h	13,20 €	4,50 €	6,60 €
heure supp.	4,40 €	1,50 €	2,20 €
24h	39,60 €	13,50 €	19,80 €
Indemnité forfaitaire <sup>(1)</sup>	39,60 €	13,50 €	19,80 €
Au-delà (heure sup.)	1,00 €	0,50 €	0,70 €

## FORFAITS

			
A retirer à l'accueil à votre arrivée			
Forfait Nuit (20h à 5h) <sup>(2) (3)</sup>	19,80 €	7,00 €	9,90 €
3 jours <sup>(2)(3)</sup>	79,00 €	28,00 €	40,50 €
5 jours <sup>(2)(3)</sup>	109,00 €	39,00 €	55,50 €
1 semaine <sup>(2)(3)</sup>	139,00 €	49,00 €	70,50 €
2 semaines <sup>(2)(3)</sup>	195,00 €	69,00 €	98,50 €
1 mois <sup>(2)(3)</sup>	304,00 €	106,00 €	154,00 €

## ABONNEMENTS

### PLACE LIBRE

			GPL <sup>6</sup>	  
Mensuel	269,00 €	94,20 €	188,30 €	134,50 €
Trimestriel	745,00 €	260,70 €	521,50 €	372,50 €
Annuel	2690,00 €	942,00 €	1883,00 €	1345,00 €
Annuel <sup>(4)</sup> prélevé mensuellement	247,00 €	86,00 €	173,00 €	123,00 €

### RÉSIDENTS PETITS ROULEURS<sup>(5)</sup>

	 Min.	 Max.	 Min.	 Max.
Mensuel	161,40 €	215,20 €	56,40 €	75,30 €
Trimestriel	447,00 €	596,00 €	156,40 €	208,60 €
Annuel	1614,00 €	2152,00 €	564,00 €	753,00 €
Annuel <sup>(4)</sup> prélevé mensuellement	148,00 €	197,30 €	51,80 €	69,06 €

### PLACE RÉSERVÉE

	
Mensuel	336,20 €
Trimestriel	931,00 €
Annuel	3362,00 €
Annuel <sup>(4)</sup> prélevé mensuellement	308,00 €

### VÉLO

Mensuel	17,00 €
Trimestriel	33,00 €
Annuel	67,00 €

Tarifs TTC au 01/01/2022 sous réserve de disponibilité. Toute période commencée est due intégralement. \* Tarifs applicables sur présentation au local d'accueil du parking de la carte mobilité inclusion (CMI) mention «stationnement», ou carte européenne de stationnement pour personnes handicapées et de votre ticket de stationnement. <sup>(1)</sup> Tout usager stationnant un véhicule en contravention avec le règlement intérieur (stationnement sur un emplacement non autorisé, sur l'emplacement d'un tiers, sur deux emplacements etc...) ou ne pouvant justifier de son titre de stationnement (ticket perdu, badge) est redevable d'une indemnité forfaitaire d'occupation sans droit, au tarif indiqué, pour toute période indivisible de 24h à compter de la constatation des faits. <sup>(2)</sup> Tarifs appliqués uniquement dans le cadre de ces horaires <sup>(3)</sup> Tout dépassement de forfait sera facturé sur la base des premières tranches de la grille tarifaire en vigueur. <sup>(4)</sup> Prix par mois, prélèvement automatique obligatoire.

<sup>(5)</sup> Réduction en fonction du nombre de sorties du véhicule.

Toutes nos coordonnées, parkings et tarifs sur [www.saemes.fr](http://www.saemes.fr)